

# LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

---

---

TOME II

AVRIL 1903

N° 4

---

---

PAGES INÉDITES D'ERNEST HELLO

—  
PÂQUES

Voici la vérité, la beauté, la splendeur et la joie. Voici celui que nous désirions dans les premiers transports de notre jeunesse ardente, quand le soir, les yeux fixés sur l'immensité pleine d'étoiles, nous demandions au dôme noir et d'or, des nouvelles de la patrie. Nous ne cherchions pas seulement le Dieu créateur : nous cherchions le Dieu ressuscité....

Seigneur, quand j'étais jeune je ne savais pas encore le mal ; donnez-moi de ne plus le savoir. Que j'oublie ce qui n'est pas pour me souvenir de ce qui est. Seigneur, rendez-moi la légèreté des anciens jours, la transparence de l'enfant.

Seigneur, quand j'étais jeune, souvenez-vous des heures que j'ai passées avec vous, j'allais dire, que nous avons passées ensemble, si pour vous comme pour moi, passaient les heures. La tristesse est le souvenir de moi, la joie est

le souvenir de vous. Seigneur, donnez la joie, et puisque sans vous je suis également incapable de tout, aidez-moi à la recevoir. J'ai oublié les ténèbres, ô lumière, souvenez-vous de moi.

La place est libre. Vie éternelle, commencez. Aidez mes lèvres à prononcer dans le temps l'Amen de l'éternité, l'Amen sans discontinuité, sans nuit, sans trouble, sans fatigue et sans soir, seule joie qui soit à la hauteur de notre situation et au-dessus de laquelle, même en levant la tête, nous ne voyons rien. Solennité de l'immense Pâques, calme profond, transparent, inouï, fête de la lumière, exaltation de la toute-puissance, pierre soulevée, tombeau vaincu, triomphe que j'ai désiré sans le connaître depuis que mon âme désire, triomphe qu'appelaient les battements de mon cœur quand les triomphes connus me semblaient trop petits pour me cacher, il me faut une parole qui t'exprime, triomphe, ô mon amour, il me faut un cri digne. Ce cri, quel sera-t-il ? Trop pressé pour attendre le ciel, je veux pousser sur la terre, dès aujourd'hui, le cri de la liberté ; mais encore une fois, ce cri, quel est-il ? O Dieu ressuscité, je vous en prie de tout mon cœur et de toute mon âme, puisque je ne sais pas encore parler, aidez mes lèvres d'enfant à balbutier le cri de triomphe éternel.

Amen. Amen. Amen.

Esprit de paix, esprit de joie, ô langues de feu douces et dévorantes, souffle qui enflammez et qui rafraîchissez, plus fort que la tempête quand elle déracine les forêts, plus calme que l'océan quand sa surface sans ride permet de voir le ciel comme dans un miroir. Sérénité translumineuse, vivifiante, sérénité embrassante devant laquelle meurt ma parole que je conçois même quand je pense à

---

---

vous, être inférieur à l'Être que vous êtes, immensément plus insaisissable par votre immensité que l'atome par sa petitesse, ô Dieu, je ne me sens plus, maintenant soyez me vie !

Remplacez-moi, car moi je m'ennuie. Et vous, vous me réjouissez. Je m'accable et vous me soulevez. O vie, soyez ma vie. O joie, soyez ma joie. Je me pèse et vous dégagez mes ailes. Dévorez à jamais la trace noire de la tristesse, qui est ma trace, ma marque, ma propriété et ma mort.

Ravissez-moi jusqu'aux régions de la joie et de la foudre. Que je dise Amen de plus près, dans ma langue, dans la langue de ma patrie, dans la langue qui fait pleurer, se souvenir et se reconnaître : que mon Amen éclate enfin dans l'immensité comme la paix et le tonnerre.

O Lumière, je vous adore !

---

# NOS COUVENTS DONNENT-ILS UNE ÉDUCATION PRATIQUE ? <sup>1</sup>

(Premier article)

---

Voilà une question qu'il importe d'élucider pour l'avantage de tous les intéressés : parents, élèves, religieuses institutrices, directeurs et patrons officiels de l'éducation. Si, pour ces diverses catégories de personnes, le résultat de l'examen est rassurant, il faudra bien que ceux de nos chers compatriotes à qui leur devoir d'état permet de ne pas s'en préoccuper, cherchent ailleurs un objet digne de leur sollicitude.

Le mot *éducation* doit se prendre ici dans son acception générale, à savoir, la formation totale de l'enfant, au point de vue intellectuel et moral surtout, sans toutefois, loin de là, négliger sa culture physique. Il s'agit donc, à la fois, de l'éducation, prise dans le sens strict, et de l'instruction, qui en est un facteur indispensable.

Quant à l'épithète *pratique*, que peut-elle bien signifier dans la pensée et sous la plume de ceux qui à tout prix voudraient en gratifier notre éducation populaire ? Pour ceux-là l'*enseignement pratique*, c'est le dernier mot de la perfection pédagogique.

Le terme ne saurait évidemment désigner ici le simple corrélatif du mot *théorique* ; car, à ce titre, toute éducation, dès le berceau, serait infailliblement pratique. Pratique, sans le savoir, le bébé que le poète invite à répéter sa première leçon :

Incipe, parve puer, risu cognoscere matrem ;

car il trahit par un sourire sa nature intelligente. Pratique encore le tout petit enfant d'école qui nomme les lettres, qui épelle, qui lit, qui parle, qui écrit, qui compte, car pour accomplir tout cela, il doit passer de la puissance à l'acte, de la faculté à l'opération, de

---

1 — Il n'est question dans cet article que des couvents entièrement ou partiellement indépendants du contrôle des commissions scolaires ; ce sont les seuls que l'inspecteur ecclésiastique ait la mission de visiter. Il s'agit aussi principalement des couvents situés dans les paroisses rurales.

---

la connaissance des règles à leur application, en un mot, de la théorie à la pratique. *Education pratique*, dans l'arrière-pensée de ceux qui usent et abusent du mot à temps et à contretemps, signifie tout un monde de choses plus ou moins vagues et indéfinies, mais toujours pleines de promesses séduisantes pour l'humanité. L'acception la moins chimérique—j'allais dire la plus tolérable, car à certains égards et dans de justes limites elle est parfaitement légitime—c'est l'aptitude d'un système scolaire à enseigner l'art d'arriver rapidement à la fortune et au bien-être matériel. Ceux qui préconisent pareil système ont toujours devant les yeux et sur les lèvres l'idéal anglais, l'idéal américain surtout, voire, l'idéal français contemporain !

Pour être dans le vrai, ces admirateurs enthousiastes de ce qui se fait ailleurs devraient prouver que ces systèmes scolaires tant vantés dans les divers pays où ils fleurissent sont, à un degré notable, la cause efficiente de la richesse des uns, sans y être pour beaucoup dans la mauvaise fortune des autres infiniment plus nombreux ; qu'un pays est heureux, même au point de vue purement économique et humain, quand à côté de fortunes colossales on voit souffrir la tourbe toujours croissante des miséreux, quand un abîme sépare les diverses classes de la société ; et que, au contraire, tel autre pays est à plaindre quand l'*aurea mediocritas*, cette honnête suffisance chantée par le poète païen, mieux avisé que les néo-païens du vingtième siècle, est le partage de la très grande majorité. Il faudrait prouver qu'un peuple est heureux, quand malgré sa richesse matérielle, il voit, avec le décroissement progressif de sa population originelle, monter proportionnellement le thermomètre de sa criminalité.

Non, le mot *pratique*, il ne faut ni en fausser ni en torturer le sens. D'après son origine et l'usage rationnel, il signifie *efficace*, et ce sens est assez noble et assez caractéristique pour qu'on ne lui en attribue pas un autre à la fois chimérique et décevant.

La question peut donc se poser ainsi :

Nos couvents donnent-ils une éducation efficace ?

A cette question je crois pouvoir répondre affirmativement.

Écartons pour le moment la question de degré, et raisonnons au point de vue relatif, tenant compte des circonstances de lieu, de temps, de personnes, de moyens qui affectent nécessairement cette œuvre comme toute autre entreprise humaine.

Une œuvre est efficace si elle relève de causes proportionnées à leur effet et produit des résultats satisfaisants. Or telle me semble l'éducation donnée par nos couvents. La conclusion sera la réponse au titre de cet article.

La majeure de ce raisonnement est évidente par elle-même. Il faut donc essayer d'en prouver la mineure, dans chacune de ses deux parties : 1<sup>o</sup> L'éducation dans nos couvents est confiée à des maîtresses compétentes ; 2<sup>o</sup> cette même éducation produit de bons résultats.

Établissons aujourd'hui la première de ces propositions.

Nos religieuses enseignantes sont-elles compétentes pour l'œuvre qui leur est dévolue ?—Étant donné qu'elles sont à la fois éducatrices et institutrices, sont-elles aptes à remplir chacun de ces deux rôles ?

Après la mère, qui, de droit divin, est la première et la principale éducatrice de l'enfance, nulle n'est mieux douée pour cet office que la religieuse. Son sexe, son caractère, ses vertus, sa stabilité, les grâces de son état en font une seconde mère, qui, au dévouement et au désintéressement de la mère selon la nature, joint un discernement, une expérience et une fermeté salutaire dont celle-ci n'est pas toujours susceptible. Aussi l'enfant, en même temps qu'elle décerne volontiers à sa maîtresse le titre de mère, lui en reconnaît-elle comme tout naturellement les attributions. Elle est donc admirablement préparée pour continuer l'œuvre maternelle, cette femme appelée par vocation divine et consacrée le plus souvent par un vœu spécial à l'éducation, et qui n'a d'autre ambition que de former Jésus-Christ dans les âmes de ses élèves, que de les rendre à leurs familles, à la société, à l'Église, plus éclairées, plus fortes, plus sages, plus vertueuses,

aussi innocentes et pures qu'à leur départ du foyer ! — Seule, l'Église de Jésus-Christ, mère et préceptrice des âmes baptisées, a pu opérer cette merveille, exaltant et complétant par la grâce ce que la nature avait si bien commencé.

Le rôle d'institutrice est le complément indispensable de celui d'éducatrice. Que faut-il donc à celle-ci pour qu'elle soit une maîtresse compétente ! Il lui faut, outre le talent naturel, la connaissance des matières qu'elle doit enseigner, et, avec l'autorité, la formation pédagogique. Or ces diverses conditions sont réalisées par nos sœurs enseignantes. Une novice fût-elle dépourvue de la science ou des dispositions requises, la prudence la plus élémentaire eût engagé ses supérieures à la diriger vers un autre institut, ou, tout au moins, à lui confier un emploi plus humble et plus facile. Au reste, les brevets de capacité, les diplômes de graduées, conquis à la fin de leurs cours par un grand nombre d'aspirantes à la vie religieuse, en attestant le succès de leurs études, ajoutent encore à leur compétence pour l'enseignement.

Restent l'autorité, attribution partie innée, partie acquise, et ce qui lui donne sa principale efficacité, la formation pédagogique. Or, outre qu'une proportion assez notable de nos religieuses ont bénéficié des cours de l'École normale, toutes celles qui sont destinées à l'enseignement ont subi au noviciat un entraînement pédagogique qui les prépare efficacement à leur future carrière.

Mais l'ouvrière, quelque intelligente et instruite qu'elle soit, a besoin, pour réussir dans son travail, d'instruments aussi perfectionnés que possible. Il faut donc ici que le programme de chaque institut particulier, comme celui de l'Instruction publique<sup>1</sup>, soit apte à préparer l'élève pour son futur rôle dans la société. Il faut aussi que tout l'outillage scolaire concoure au même but, que

---

1 — Ce programme est de rigueur dans toutes les écoles qui relèvent des commissions scolaires, comme les externats des couvents. Il s'impose également dans les classes de ces mêmes couvents où les élèves se préparent aux examens pour le brevet d'institutrice.

---

manuels, cartes, tableaux et autres accessoires pédagogiques répondent aux exigences d'un légitime progrès.

Les programmes des principaux instituts, sauf dans quelques détails, ne laissent guère à désirer. Si les académies féministes nouveau-siècle pourraient les dédaigner comme trop rudimentaires et rétrogrades, en revanche, mainte école florissante de l'ancien monde serait tentée de les trouver par trop progressistes. Quelques-uns de ces programmes sont la résultante de l'expérience acquise dans les quatre plus anciennes provinces du Dominion et aux Etats-Unis, fournissant matière à un éclectisme qui devrait satisfaire les plus exigeants. S'ils pèchent, ces programmes, c'est plutôt par excès que par défaut, reproche qui s'adresse également, paraît-il, à la dernière rédaction du programme officiel. Celui-ci aussi bien que les premiers peut être perfectionné sans bouleversement, sans réforme radicale.—Ceux qui par office ou par profession ont la mission d'y travailler réaliseront cette œuvre désirable en temps opportun. Si, en attendant, les Canadiens-français sont moins riches que les Anglo-saxons, il ne faudra pas en tenir responsables les auteurs et les patrons de notre système scolaire.

Quant aux manuels en usage et aux appareils pédagogiques, il y a depuis quelques années un progrès considérable. On trouve à la disposition de notre professorat des livres choisis dans la librairie scolaire française et anglaise des deux hémisphères. La bibliographie pédagogique du Canada français s'est enrichie, de plus, d'un grand nombre de livres classiques dont les nations aînées pourraient être fières.

Il en est de même pour les cartes murales et le mobilier scolaire ; mais je réserve ces détails avec d'autres aussi intéressants et instructifs sinon plus, pour une visite que nous pourrions faire ensemble à un des nombreux couvents soumis à ma juridiction. Nous y verrons, par le fait, la preuve au moins partielle de la seconde proposition : L'éducation donnée par nos couvents produit des résultats satisfaisants.

L'abbé L. LINDSAY.

## L'ANARCHIE GRAMMATICALE ET LITTÉRAIRE

---

« Anarchie » est un mot un peu dur, échevelé, et qui fait encore peur aux gens comme il faut. Le mot doux, désormais correct, qui a cours dans les milieux les plus délicats, c'est « libéralisme. » Tout le monde n'admet pas l'équivalence, la parfaite synonymie de ces deux termes : cette équivalence, en effet, n'existe pas au point de départ : elle n'apparaît qu'au point terminus. C'est une des illusions de notre époque, la plus difficile à guérir : tout est dit, et rien n'est changé. On est malvenu à ajouter aux vieilles critiques, tant le mot s'est acclimaté, en droit pour les uns, en fait pour les autres. A l'heure présente, il serait malséant de déclamer contre un mot qui revêt un certain caractère orthodoxe en face du despotisme maçonnique qui nous opprime, et nous menace chaque matin de nouvelles rigueurs, plus brutales encore.

L'œuf du libéralisme fut déposé dans la théologie avec la Réforme. Suivant une logique implacable, il pénétra dans la philosophie avec les Encyclopédistes du XVIII<sup>e</sup> siècle ; de là dans la politique et dans les réalités sociales avec les révolutionnaires de 89. Il est aujourd'hui en pleine diffusion dans les mœurs. Il n'avait plus qu'une étape à parcourir pour envahir la grammaire et la littérature. Il y est.

Le libéralisme est un écart en dehors de la règle ; la somme des axiômes ou principes généraux, qui supportent l'économie des choses humaines dans tous les genres, constituent cette règle. L'écart est plus ou moins considérable, et forme avec la règle immobile un angle de différents degrés : il y a tel écart qui constitue l'anarchie pure. Dans cette étude, il n'est question que de l'anarchie grammaticale et littéraire.

Ici une observation préliminaire est nécessaire pour rester dans

le vrai, qui est entre deux extrêmes. Il faut distinguer les langues mortes et les langues vivantes. Les premières sont des cadavres rigides, entourées de bandelettes comme les momies égyptiennes, et couchées sur les aromates, qui conservent leur mémoire dans la postérité. Les chefs-d'œuvre qu'elles ont produits leur composent une immortalité de gloire qui n'est pas la vie : ce sont des couronnes funèbres qui ornent leur tombeau. Si elles sont parlées encore, c'est dans les gymnases pour former le goût des jeunes élèves, et au fond des instituts, où les érudits les citent en témoignage. Mais désormais aucun peuple vivant n'en fait usage, ni dans les actes officiels, ni dans les relations sociales.

Les langues vivantes sont soumises aux lois ordinaires de la vie : une de ces lois c'est le mouvement, ou le renouvellement des parties dans l'unité de l'essence. C'est ainsi qu'un arbre perd en automne les feuilles dont le printemps l'avait couvert, en attendant qu'un autre printemps les lui rende. Horace, le grand législateur du langage, a formulé cette loi dans le vers suivant :

Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque.

Par où l'on voit le *circulus vital*, que l'on constate dans l'histoire de toutes les langues. . .

L'histoire de la langue française a été écrite à plusieurs reprises ; ce travail se continue de nos jours avec un succès croissant, parce que ces études sont en faveur, et que les spécialistes, en se multipliant, ont fait dans nos origines des fouilles plus profondes. Ici encore l'esprit de système s'en est mêlé—où ne se glisse-t-il pas ?— On a forcé la thèse en appliquant le Darwinisme aux différents genres de littérature comme aux espèces vivantes. Ces exagérations n'empêchent pas que l'érudition de nos critiques n'ait fourni une somme considérable de résultats précieux. On a divisé l'évolution de notre langue nationale par périodes : période initiale, ou de formation, avec l'analyse des éléments constitutifs, c'est-à-dire la contribution des divers idiomes correspondant aux

racés qui se sont croisées sur notre sol ; période de dépouillement ou d'épuration, quand la langue secoue ses langes pour prendre des formes moins imparfaites ; période où elle atteint son plein épanouissement et toute sa beauté ; période de décadence, quand le mauvais goût lui enlève quelques-unes de ses qualités maîtresses, et qu'elle subit la fatalité des choses humaines, qui ne naissent que pour mourir. L'art imite la nature, mais la nature répare ses pertes ; l'art ne se relève pas toujours de ses déchéances.

L'évolution des langues correspond aux différents âges des peuples et aux modifications internes qui s'opèrent chez eux. Elle suit les phases de la civilisation, avec ses hauts et ses bas : c'est dans ce sens qu'on dit que la littérature est l'expression des peuples. Le mouvement vital est donc incompressible : chercher à l'arrêter serait une folie. Mais le mouvement est-il spontané, ou réfléchi et réglementé ; spontané, c'est-à-dire produit par la foule inconsciente, qui crée des mots comme la prairie se couvre de fleurs et d'herbe verte à la saison ; réfléchi, c'est-à-dire dirigé par une autorité compétente et acceptée ? Les classiques, que dans l'espèce on pourrait appeler les conservateurs, se sont fait accuser d'enfermer la langue dans des cadres inflexibles, sorte de clichage auquel les générations futures ne sauraient toucher sans crime. Il ne faut pas prêter sans preuve une erreur, et une erreur sotte, à une grande école ; ici les classiques ont été calomniés ; ils payent pour des exagérations dont ils ne sont pas responsables ; ils admettent la loi de l'évolution dans les langues vivantes :

L'on écrit régulièrement depuis vingt ans, dit La Bruyère ; l'on est esclave de la construction ; l'on a enrichi la langue de mots nouveaux, secoué le joug du latinisme, et réduit le style à la phrase purement française. <sup>1</sup>

D'autres passages du même auteur sont encore plus catégoriques. Les libéraux ou progressistes n'acceptent guère l'autorité

---

1 — *Les ouvrages de l'esprit.*

en pareille matière, et demeurent les champions résolus de la liberté grammaticale et littéraire, mais à des degrés divers.

Entre les deux écoles dont nous dessinons les tendances—car il s'agit ici de tendances, tant ces systèmes poussés à bout sont inapplicables—il y a place pour une troisième opinion, celle qui reconnaît dans l'évolution des langues l'action combinée des deux facteurs, la spontanéité et la réglementation, quoiqu'il ne soit pas aisé peut-être d'analyser le mystère de cette évolution, mystère qui accompagne toutes les fonctions de la vie, où qu'elle se manifeste. . . Ceci est la vérité.

Ce sont les choses qui créent les mots dont les langues se composent, car les choses connues par les sens ou par la pensée ont besoin d'être nommées, et en quelque sorte baptisées. D'ailleurs, les mots sont le moyen de communication d'homme à homme, et constituent le lien infrangible de la sociabilité. La mimique, ou la langue des signes, est un instrument de relations très imparfait. Un simple rapprochement entre les dix parties du discours et les *catégories* d'Aristote, établit avec évidence que les mots d'une langue bien faite expriment toutes les modalités de l'être, l'être lui-même ou la substance, ses qualités premières et secondaires, la quantité, la relation, le temps, le lieu, etc. Assez souvent c'est en vain qu'on chercherait un rapport essentiel entre les mots et les choses qu'ils expriment, quoiqu'il existe quelquefois. Quant à l'accord des mots entre eux, qu'on appelle syntaxe, c'est-à-dire juxtaposition harmonique, il faut faire la large part à la logique, qui n'explique pas tout ; car les variétés qui se rencontrent dans les langues nous obligent de conclure à la loi des idiotismes, ce résultat de mille causes, parmi lesquelles le genre de chaque race occupe le premier rang. Il semble bien que la spontanéité est ici pour quelque chose.

Il faut encore rapporter à la spontanéité l'évolution des langues à mesure que les sociétés progressent. Les langues gardent leur identité avec les lois de la syntaxe ; elles s'enrichissent de mots nouveaux, qui forment leur vocabulaire : c'est encore le besoin

qui provoque ces accroissements. Quand Christophe Colomb découvrit l'Amérique, il fallut donner un nom au nouveau continent. Quand la science fait d'autres découvertes, quand l'analyse plus approfondie d'une faculté, d'un organe, d'un tissu, d'un minéral, en a révélé la constitution intime, les propriétés et les fonctions, il est nécessaire de les décrire ; de là les nomenclatures, qui s'étendent à chaque instant, et qui, en s'accumulant, deviennent le trésor de la science.

Mais la spontanéité admet-elle une réglementation ? n'y a-t-il pas incompatibilité entre les forces comparables à la force centrifuge et à la force centripète ? Les langues se sont-elles faites toutes seules, ou par une action sociale inconsciente, ce qui est la même chose ? Cette hypothèse est inadmissible, car partout où il y a ordre, harmonie, finalité, la réflexion s'est exercée. La réflexion se distingue de la spontanéité par le procédé et les résultats ; les caprices du hasard ne produisent rien de pareil. La vie, où qu'elle se manifeste, a sa loi, qui la contient, la dirige, et lui fait atteindre son but, en la sauvant de ses emportements aveugles et excentriques. L'autorité existe en théologie, en philosophie, en morale, en politique ; elle existe donc pour les langues. Où réside-t-elle ? La question est délicate.

Une autorité en matière de langage, c'est l'usage. Horace l'a consacré dans le vers suivant de l'*Art Poétique* :

.....Si volet usus  
Quem penes arbitrium est, et jus et norma loquendi.

Cette autorité a toujours et partout dirigé les écrivains : elle n'est pas encore par terre, malgré les amoindrissements que l'esprit novateur lui a fait subir. La résistance qu'elle oppose aux assauts qu'on lui livre s'explique aisément, si l'on considère que c'est la logique qui sert de base à la syntaxe ou à l'accord des mots, et la logique est éternelle : aucune insurrection ne peut en triompher. Quant aux mots, qui sont comme les pierres d'une langue, ils sont souvent conventionnels ; mais ils doivent garder

le sens que l'usage leur a donné, pour ne pas troubler les relations sociales, à peu près comme les pièces de monnaie frappées doivent conserver leur valeur, sous peine d'occasionner la banqueroute universelle.

Cependant en matière de langage l'usage n'est pas d'airain ; il faut lui reconnaître une certaine élasticité, qui permette à l'évolution de s'accomplir, puisque tout vivant évolue. C'est la difficulté à résoudre. On peut abuser, on a en réalité abusé de la loi vitale de l'évolution. Mais en matière de langage l'usage doit être entendu comme la coutume en jurisprudence, en théologie et en droit canon. Il y a coutume et coutume comme il y a fagot et fagot. Pour être légitime la coutume doit être revêtue de certaines conditions ; ainsi en est-il pour l'usage en grammaire et en littérature. Qu'il ait d'abord pour lui l'antiquité. Il y a toujours une circulation de mots nouveaux, qui plaisent à la foule par leur nouveauté même, quand ce n'est pas par leur étrangeté ; ils ont la vogue ; on les repète à l'envie, par vanité pour paraître au courant, et comme on dit, à la hauteur du siècle. Mais leur vogue est éphémère ; la mode les créa et la mode les emporte un beau matin, comme des feuilles sèches, et on ne les retrouve plus que dans les gazettes d'antan, ensevelies dans la poussière des bibliothèques. Ce n'est pas le cas d'appliquer le *si volet usus*.

L'usage doit ensuite être raisonnable, c'est-à-dire qu'il ne viole pas les lois générales de l'esthétique, car le temps ne consacre pas l'absurde, l'extravagant, ou de pures curiosités. Le barbarisme, le solécisme, l'illogisme ne prescrivent pas. Comment s'opèreraient les réformes nécessaires ? Comment obtiendrait-on le progrès successif qui s'observe dans l'histoire de toutes les littératures ? A ce compte en France nous en serions encore à Joinville et à Amyot.

Parallèlement à l'autorité de l'usage vient celle des grands écrivains. Ils sont les pères des langues ; après en avoir formulé les lois, qui existaient sans doute, mais qui bouillonnaient confuses et incertaines dans le chaos des origines, ils ajoutent

l'exemple aux préceptes en les réalisant dans leurs œuvres. En se succédant ils jalonnent l'histoire, et ils marquent les étapes des langues en marche vers la perfection. En France, pendant la période de formation, nous allons de Villon à Marot, à Ronsard, à Malherbe, pour la poésie ; de Montaigne à Charron, à Rabelais pour la prose. Le XVII<sup>e</sup> siècle est l'apogée de notre littérature ; on sait les grands noms qui l'ont portée à cette hauteur. Voilà les maîtres. Les apprentis dans l'art d'écrire et ceux qui sont voués par leur génie à une médiocrité éternelle, n'ont pas le droit de toucher au langage, d'en changer les lois — ce qui n'appartient à personne — ni au vocabulaire, ni à son mécanisme dans ses parties variables : c'est un privilège réservé à un très petit nombre d'hommes. S'ils empiètent sur le rôle des maîtres, ils ne sont qu'impertinents ; si la foule les suit, c'est un signe certain de décadence. Le cas n'est pas chimérique.

Les milieux sociaux où se rencontrent, avec les avantages de la naissance, la supériorité du rang, l'élégance des manières, la pureté de l'élocution, la haute culture intellectuelle exercent aussi cette maîtrise. A partir de Louis XIII, sous Louis XIV principalement, la cour décida, par ses faveurs ou par ses censures, des destinées des écrivains, et par contre-coup de notre littérature. C'est au Roi qu'on adressait les dédicaces ; c'est devant le Roi qu'on jouait les comédies de Molière et les tragédies de Racine et de Corneille. C'est le Roi qui accordait les pensions aux écrivains pauvres : ces encouragements consacraient les œuvres littéraires, qui fixaient le goût en lui servant de règle.

Les salons étaient les succursales de la cour à cette époque. Quand on n'y tramait pas des Liges et des Frondes, on jugeait les livres qui se montraient aux devantures des éditeurs. Tel livre était porté aux nues, tel autre mis à l'index : on consacrait un mot, on suspendait un épigramme à la queue d'une phrase mal venue. Les prédicateurs étaient mis sur la sellette comme les poètes et les prosateurs. On poussait quelquefois le purisme très loin, jusqu'au ridicule, comme chez les précieuses de l'hôtel Ram-

bouillet. Les femmes prenaient parti dans ces cabales ; on trouve la trace de ces mœurs dans *Les Lettres* de M<sup>me</sup> de Sévigné, dans *Les Mémoires* de Saint-Simon et autres répertoires. Ce qu'il faut retenir de ce court exposé, c'est que les salons étaient alors une autorité en grammaire et en littérature, et qu'ils servirent de frein aux fantaisies des écrivains toujours jaloux des suffrages de l'opinion.

Richelieu avait fait plus et mieux : il fonda l'Académie française, qui dans sa pensée serait une véritable magistrature, chargée de défendre les lois du langage comme le Parlement était le gardien des lois du royaume. On voit apparaître dans cette institution le génie dominateur du terrible cardinal : il avait réduit les seigneurs dont il fit des courtisans ; il avait écrasé les protestants, en démantelant leurs places fortes, et en rasant leurs temples ; en 1625 il voulut prévenir l'indiscipline des écrivains en les soumettant à la juridiction de l'Académie ; après leur avoir enlevé le droit d'attaquer l'Eglise et de critiquer sa politique, il voulut, autant qu'il était en lui, les priver des moyens de pécher contre la grammaire. L'Académie prit son rôle au sérieux ; elle se recruta parmi les hommes les plus distingués, désignés à son choix par leurs œuvres et par leur renommée ; ainsi elle devint une autorité, dont les jugements furent ordinairement sanctionnés par l'opinion publique. Elle commença son dictionnaire, véritable code de notre langue, toujours revu et corrigé, jamais fini, qui avait le dernier mot dans les controverses de syntaxe et de style. Elle a tenu le sceptre pendant des siècles. Aujourd'hui ce sceptre tremble dans ses mains.

Le dictionnaire de l'Académie en a enfanté bien d'autres. Les dictionnaires réunis sont devenus comme une enceinte fortifiée, qui protégeait la langue française arrivée à sa perfection ; mère féconde d'œuvres immortelles, lues dans le monde entier, restée le modèle de toutes les littératures, elle n'avait qu'à jouir de sa gloire, en s'enrichissant de nouveaux chefs-d'œuvre. Derrière les dictionnaires les grammairiens, race attentive et scrupuleuse,

---

qui représentent pour la syntaxe les commentateurs pour la jurisprudence, se tenaient debout, sentinelles et servants de la citadelle. Les dictionnaires et les grammairiens, y compris les grammaticistes, devinrent ensemble une autorité digne de la considération dont ils jouissaient, malgré la subtilité de leurs thèses, l'acuité de leurs controverses, et les points et virgules transformés en lances et épées, qui se croisaient sur nos têtes. La langue française semblait à l'abri de toute entreprise capable d'en compromettre la beauté, et d'en préparer la décadence. Mais elle a eu le sort de l'église et de la monarchie : elle n'a pas échappé aux coups de la Révolution. Ici-bas tout s'enchaîne : rien ne grandit seul, rien ne tombe seul.

(à suivre).

P. AT,  
Prêtre du Sacré-Cœur.

## RADIO-CONDUCTEURS ET TÉLÉGRAPHIE SANS FIL

---

La *télégraphie sans fil* est à la veille d'entrer dans la pratique et de remplacer partout, même entre l'ancien et le nouveau monde, la *télégraphie de ligne* qui avait été elle-même un incomparable progrès sur les signaux d'antan. Mais les admirables et grandissants progrès de Marconi ne doivent pas nous faire oublier la géniale découverte du Français Branly qui les a préparés et suscités. Sans les *radio-conducteurs* du savant professeur de l'Institut catholique de Paris, on ne connaîtrait pas les communications à distance qui nous émerveillent, il n'y aurait pas de *télégraphie sans fil*.

Il n'est pas inutile de le dire, et il est encore bon de rappeler que la *radio-conduction* n'est pas née, comme on le raconte partout, des travaux de Hertz, des *ondes herziennes*, mais qu'elle a été découverte inopinément, spontanément dans le laboratoire de l'Institut catholique. Et nous en avons pour preuve le récit de l'inventeur lui-même, M. le D<sup>r</sup> Branly :

En 1890, raconte-t-il, j'expérimentais sur un phénomène récemment découvert en Allemagne : *la déperdition de l'électricité négative sous l'action de la lumière*. J'avais adopté des dispositions qui me procuraient une puissante source de lumière violette et ultra-violette, et déterminaient des effets très accentués même pour l'électricité positive. Une forte bobine d'induction, dont le courant primaire était interrompu par les vibrations rapides d'une barre d'acier, chargeait une batterie de condensateurs : les décharges de cette batterie éclataient entre deux pointes d'aluminium distantes de 2 à 3 millimètres. Après avoir obtenu quelques résultats nouveaux, je dus suspendre mes investigations, car elles ne progressaient plus. En conservant l'espoir de reprendre plus tard le même sujet, avec de nouvelles idées, je résolus d'utiliser les radiations très réfrangibles de mon éclairage pour l'examen d'un problème que j'avais déjà abordé à plusieurs reprises : *les variations de conductibilité électrique des lames métalliques minces sous l'influence de la lumière*.

En éclairant par la lumière des décharges une lame de verre argentée ou platinée, intercalée dans l'une des branches d'un pont de Wheatstone, j'observais

des variations persistantes et notablement supérieures à celles de mes essais antérieurs. Ce résultat fut, de ma part, l'objet d'une attention toute particulière, mais, après quelques tâtonnements, je reconnus que la variation de conductibilité avait encore lieu *lorsque*, par l'interposition d'un écran, *l'étincelle de décharge des condensateurs venait à éclater sans éclairer la couche métallique*. Je me proposais de poursuivre cette étude, en opérant sur des dépôts électrolytiques variés, afin de rechercher l'effet de la nature du métal et de son épaisseur. Pendant que je réunissais le matériel nécessaire pour procéder commodément à ces dépôts, l'impatience de l'attente me suggéra l'idée d'appliquer sur des lames de verre et d'ébonite une couche de poudre de cuivre porphyrisé, et de la fixer en la frottant avec un brunissoir d'agate. Les particules de cuivre porphyrisé étaient indépendantes et me semblaient, à peu près, dans la situation des particules de platine du verre platiné. Tant que la compression ne lui avait pas donné un demi-poli, cette couche de particules extrêmement fines, serrées les unes contre les autres, mais sans cohésion, opposait au passage du courant une résistance énorme, pratiquement infinie. Toutefois il arrivait un moment où la compression faisait naître une légère conductibilité. Il convenait de ne pas rechercher une cohésion plus intime qui déterminât une conductibilité notablement plus importante. *Voici ce que j'observais : une plaque d'ébonite, enduite de cuivre porphyrisé, faisant partie d'un circuit de pile et offrant une résistance égale à quelques millions d'ohms, devenait subitement très conductrice quand une étincelle éclatait à quelques mètres de distance*. Il suffisait maintenant de quelques centaines d'ohms pour lui faire équilibre dans le pont de Wheatstone. <sup>1</sup>

Ce fut là, pour le D<sup>r</sup> Branly, un trait de lumière, et le point de départ d'une série d'expériences ingénieuses et délicates. Dès le 24 novembre 1890, le savant physicien pouvait communiquer à l'Académie des sciences une note qui résumait ses importants résultats :

J'ai employé comme conducteurs de fines limailles métalliques, de fer, aluminium, antimoine, cadmium, zinc, bismuth, etc. La limaille est versée dans un tube de verre ou d'ébonite, où elle est comprise entre deux tiges métalliques. Si l'on forme un circuit comprenant un élément Daniell, un galvanomètre à long fil et le tube à limaille, il ne passe le plus souvent qu'un courant insignifiant, *mais il y a une brusque diminution de résistance accusée par une forte déviation du galvanomètre quand on vient à produire dans le*

1—*Revue des questions scientifiques* de Bruxelles, avril 1898.

---

*voisinage du circuit une ou plusieurs décharges électriques. Je fais usage, à cet effet, soit d'une petite machine de Wimshurst, avec ou sans condensateur, soit d'une bobine de Ruhmkorff. L'action s'observe très aisément à quelques mètres de distance. J'ai pu constater cette action à plus de 20 mètres, à travers des cloisons et des murs.* <sup>1</sup>

Le tube à limaille était trouvé. On peut le composer avec les substances les plus diverses : limailles et grenailles métalliques, grains de plomb, métaux réduits et porphyrisés, mélanges de poudres ou corps gras isolants et de poudres métalliques, etc. Mais tous les essais qu'on en a faits à l'origine, et tous ceux qu'on a tentés depuis, ont démontré son insuffisance. Tantôt actif, tantôt faible ou inerte, il accuse toujours une extrême inconstance. Et dès 1891 M. Branly y renonçait pour adopter un nouveau *radio-conducteur*, plus régulier, plus pratique, à *contact unique*. En voici la description :

Deux tiges cylindriques de cuivre rouge sont oxydées dans la flamme d'un bec Bunsen, puis elles sont superposées en croix, chargées de poids pour éviter les variations par trépidation et reliées respectivement aux bornes d'une branche d'un pont de Wheatstone. La résistance principale de cette branche réside dans les deux couches d'oxydes en contact. Une mesure prise au hasard parmi un grand nombre accusait une résistance de 80 mille ohms avant les étincelles d'une machine électrique *indépendante* (c'est-à-dire fonctionnant à quelques mètres de distance); cette résistance passait à 7 ohms après les étincelles. Un effet analogue est obtenu en superposant deux tiges d'acier oxydées eu une tige d'acier et une tige de cuivre, toutes deux oxydées. . . .

Mais quelle nature exacte le métal doit-il présenter pour donner la meilleure sensibilité? C'est ce que M. le D<sup>r</sup> Branly s'est appliqué à chercher dans de nouvelles expériences. Et, avec la haute conscience qui le distingue, on ne s'étonnera pas qu'il ait mis *dix ans* à poursuivre ses travaux et à trouver un appareil complète-

---

1 — *Comptes rendus Acad. des sc.* 12 fév. 1894.

ment satisfaisant. La dernière communication à l'Académie est du 10 février 1902 :

Utilisant tour à tour ou simultanément les effets de l'oxydation et du poli, j'ai effectué depuis plusieurs mois de nouveaux essais ; ils permettent de réaliser des conditions assurant au contact unique les qualités qui lui manquaient, c'est-à-dire une grande régularité associée à la sensibilité. J'emploie des métaux d'abord nettoyés et polis, puis recouverts d'une très légère couche d'oxyde par un séjour de durée réglée dans une étuve à air chaud de température connue. Bien que le contact métal oxydé-métal oxydé, et aussi les contacts métal oxydé-métal net et métal poli-métal poli donnent souvent de bons résultats, jusqu'ici je donne la préférence au contact métal oxydé-métal poli.

Voici la description du *radio-conducteur* définitivement adopté dans la télégraphie *sans fil* sur les indications de M. Branly et associé au poste récepteur à l'enregistreur Morse ordinaire :

C'est un trépied formé d'une plate-forme circulaire, sur lequel sont implantées trois tiges équidistantes et verticales, à pointes mousses oxydées. Ces pointes sont en acier, préalablement nettoyé, poli, trempé au mercure ; après un nouveau nettoyage, nécessité par l'opération de la trempe, et un nouveau poli très soigné, les pointes sont oxydées à une température fixe. Elles reposent librement sur un disque en acier trempé et poli. Le fil métallique qui doit se rendre du trépied à l'un des pôles de l'élément de pile, est un fil fin d'argent recuit, pressé entre deux tiges verticales sortant de la face supérieure de la plate-forme et serrées entre elles par un petit écrou.

Premier circuit. — Un élément d'un demi-volt est relié par l'un de ses pôles à la vis supérieure du butoir de Morse, le courant de l'élément descend le long de cette vis suivant son axe, passe à une lamelle de platine fixée à la palette mobile du Morse, et isolée électriquement ; par un fil flexible, il se rend à un relais sensible (relais Claude), puis à une résistance variable et au disque d'acier. Le courant traverse le trépied en passant par les contacts acier poli-acier oxydé et retourne par le fil d'argent au second pôle de l'élément d'un demi-volt.

Second circuit. — Ce circuit est celui qui déclanche le relais. Il comprend : une pile de deux à quatre éléments Leclanché ; les contacts fermés par le relais ; les bobines de l'électro-aimant du Morse. Quand il est fermé, il détermine l'attraction par l'électro-aimant de la palette de contact et en même temps l'inscription des signaux sur la bande de papier qui se déroule.

Fonctionnement. — Une étincelle ayant éclaté au poste transmetteur, le premier circuit se ferme par la conductibilité des contacts acier oxydé-acier poli ; le courant de l'élément d'un demi-volt, réduit par la résistance additionnelle, actionne le relais. Par le jeu du relais, le second circuit se ferme à son tour, la palette du contact du Morse est attirée par l'électro-aimant ; la lamelle de platine fixée sur la palette s'écartant alors de la vis supérieure du butoir, le premier circuit s'ouvre. Le relais ouvre alors le deuxième circuit. Entraînée par sa vitesse acquise, la palette de contact poursuit son mouvement, frappe la vis inférieure du butoir et par ce choc, qui peut être très faible parce qu'il a lieu à circuit ouvert, s'opère le retour du trépied. <sup>1</sup>

Le télégraphe nouveau pourrait à la rigueur se borner à cet appareil d'une part, à une source d'électricité de l'autre, les deux postes n'étant reliés *par aucun fil*. Mais l'expérience a démontré dès 1891 à M. Branly que les communications sont grandement améliorées par l'adoption d'un autre dispositif. Ce savant maître a d'abord constaté que la portée des étincelles se multiplie par l'adjonction de longues tiges de laiton à l'excitateur ou producteur d'étincelles. Plus tard il a observé que la sensibilité du récepteur se multiplie de la même manière. Le principe des *antennes* était trouvé : il était réservé à d'autres de le développer et de l'appliquer.

Quel est exactement le rôle de ces antennes ? C'est ce qui n'est pas encore élucidé. Il est probable qu'elles donnent au fluide électrique une ampleur et une force proportionnée à leur longueur. Les ondes électriques ont des dimensions très variables : les unes ne mesurent que quelques millimètres, les autres ont un mètre et plus, quelques-unes atteignent plusieurs centaines de mètres. On peut supposer que ces dernières sont facilitées par l'antenne très développée du poste transmetteur, qui s'accorde de plus avec l'antenne du poste récepteur pour orienter dans le même plan l'ondulation électrique. Est-il besoin d'ajouter que ces différentes hypothèses sont assez mal établies, et qu'il faut s'en tenir, jusqu'à plus ample informé, au rôle *pratique* des antennes ?

---

1 — *Cosmos*, 5 juillet 1902.

C'est grâce à l'emploi simultané des *radio-conducteurs* et des *antennes* que Popoff et surtout Marconi ont pu réaliser les communications *sans fil* à grandes distances. Les succès du savant italien sont présents à toutes les mémoires.

En 1895, à Bologne il communique à la distance de 5 kilomètres.

En 1897, des essais réussissent entre la Spezzia et des vaisseaux éloignés à 3 et 4 lieues en mer.

En 1898, la télégraphie sans fil se fait en Angleterre à 50 kilomètres.

En 1899, les ondes électriques traversent la Manche, entre Douvres et Wimereux, soit 52 kilomètres.

En 1900, l'audace croissante de Marconi est récompensée : il obtient la communication à 136 kilomètres.

En 1901, il échange des signaux entre l'île de Wight et le cap Lizard à 300 kilomètres.

A l'heure actuelle, les milliers de kilomètres ne paraissent plus infranchissables, puisqu'on tente la traversée de l'Atlantique. Deux postes sont construits avec des antennes colossales de 66 mètres pour relier l'Angleterre à l'Amérique. Tout fait présager un succès.

Mais le dernier mot est-il dit, et la nouvelle télégraphie est-elle d'ores et déjà complète, parfaite ? Hélas, non ! Elle est assujettie à une imperfection grave, fondamentale, que M. Branly tout le premier, avec sa loyauté scientifique, n'hésite pas à dénoncer clairement :

Il y a une difficulté dont la solution ne paraît pas encore acquise, malgré de nombreuses tentatives : elle se rapporte au secret des dépêches. Les signaux du transmetteur ne seront-ils pas reçus par tous les récepteurs du voisinage ?..... Les divers effets que nous avons déterminés avec notre transmetteur à étincelles, un autre transmetteur ignoré, mis en jeu par une main malveillante ou ennemie, aurait pu les produire à contretemps et à notre insu. De là des explosions avant l'heure, des dépêches dénaturées ou incompréhensibles.

Et le savant maître en fournissait une démonstration expérimentale dans sa Conférence du Cercle du Luxembourg, à Paris, le 12 mai 1899.

Vous allez vous-mêmes, disait-il à ses auditeurs, être à même de donner la réponse : Si nous mettons un certain nombre de récepteurs en mesure de subir l'action de l'étincelle, vous voyez qu'ils sont tous impressionnés en même temps quand une étincelle éclate au fond de la salle. C'est ce qui a déjà eu lieu tout à l'heure, les radio-conducteurs préparés pour les expériences que nous devons réaliser successivement devenaient tous conducteurs à la fois quand une étincelle éclatait, et, avant de les employer à leur tour pour les démonstrations, il ne fallait pas négliger de les ramener préalablement par un choc à leur résistance primitive.

Cette égale aptitude de tous les radio-conducteurs à vibrer sous une même étincelle constitue une imperfection grave, si grave même qu'elle doit absolument disparaître pour rendre la télégraphie sans fil utilisable et pratique. C'est ici que les admirables travaux de Hertz trouvent leur application : ils démontrent l'existence des *radiations électriques*, de ce qu'on a justement appelé les *ondes herziennes*, ils vont nous donner le moyen de les diriger et de les gouverner.

On connaît la *loi de résonnance* en acoustique : quand on chante une note devant un piano ou un violon, le son de la voix fait vibrer et résonner la corde du piano ou du violon qui correspond, qui est *accordée* pour émettre la même note. C'est sur ce principe qu'ont été créés tous les *résonnateurs* qui jouent un si grand rôle en physique.

Hertz a eu la gloire de démontrer qu'il y a des *ondes électriques* comme il y a des *ondes sonores*, et il a inventé un *résonnateur* ou *explorateur* qui non seulement les met en évidence, mais qui les enregistre et les mesure. Quand cet ingénieux appareil est bien réglé, une décharge, une étincelle produite dans l'excitateur amène aussitôt dans le résonnateur une étincelle semblable. Comme le résonnateur acoustique, il ne répond qu'à une vibration donnée, il n'est sensible que pour les ondes qui mesurent la période pour laquelle il est harmonisé.

Dès lors, pour assurer la télégraphie nouvelle contre toutes les chances d'erreur, il n'y a plus qu'une précaution à prendre : *accorder* l'appareil transmetteur et l'appareil récepteur pour qu'ils correspondent exactement et ne puissent plus agir que l'un sur l'autre, établir en un mot l'harmonie ou ce qu'on a appelé la *syntonisation* des deux postes.

Des essais heureux ont été déjà faits en ce sens, et l'on est sur la voie de la réalisation. En 1901, Marconi communiquait entre Biot près d'Antibes et Calvi en Corse, distants de 175 kilomètres. Il avait établi à chaque poste deux transmetteurs et deux récepteurs, accordés deux à deux pour des longueurs d'ondes très différentes. Les appareils de même ton fonctionnèrent admirablement : ils s'actionnaient mutuellement sans impressionner aucunement les autres. D'autres tentatives, hélas ! ont été infructueuses ; et il serait prématuré de chanter victoire. Comme le dit très bien M. Branly, « la solution de cette difficulté est plus théorique que pratique. Les fils télégraphiques ont encore de beaux jours. »

Mais il ne faut désespérer de rien ; et, si le système Branly-Marconi ne réalise pas toutes ses promesses, telle autre merveille de la physique contemporaine, comme l'*arc chantant*, est capable d'y suppléer. C'est du moins l'avis d'un savant physicien, le R. P. Lucas, S. J.

On peut se demander, écrit-il, si l'*arc chantant* ne pourrait pas contribuer pour une part importante aux perfectionnements ultérieurs. Les décharges de transformateurs qui, actuellement, expédient les dépêches sans ligne sont semblables à d'effroyables coups de tam-tam capables de briser ou, tout au moins, de fatiguer vite tous les tympans électriques un peu voisins. Dans cette cacophonie les antennes et accessoires choisissent telle ou telle note qu'elles rayonnent de leur mieux. Combien plus élégant, et plus efficace peut-être, serait-il de pouvoir chanter la dépêche sur la note ferme, pure, brève et soutenue à volonté, de l'*arc sonore* ! Déjà cette note monte facilement à 30,000 ou 40,000 vibrations par seconde. La télégraphie sans ligne n'emploie que l'octave ou la double quinte de ces sons. On y viendra bientôt. <sup>1</sup>

1 — *Revue des questions scientifiques*, oct. 1902, p. 693-694.

Acceptons l'augure du savant maître et demandons-lui la nature de l'*arc chantant* qui est une des plus surprenantes nouveautés de la science.

Un jour, en 1898, dans son laboratoire d'Erlangen, le D<sup>r</sup> Simon étudiait une lampe à arc. Tout à coup elle se mit à bruire d'étrange façon. L'enquête que fit notre physicien révéla que le phénomène était dû au fonctionnement d'un inducteur placé dans une salle voisine. Il y avait induction de courant, les canalisations qui alimentaient arc et bobine étant parallèles et voisines.

Le D<sup>r</sup> Simon eut alors l'idée de faire passer le courant de l'arc dans le gros fil d'une bobine d'induction et d'intercaler dans le secondaire un microphone avec sa batterie. Aussitôt l'arc se mit à reproduire les sons qui impressionnaient le microphone. Plus d'un millier de personnes réunies dans une vaste salle les entendaient.

Mais ce n'est rien encore, car Simon et son continuateur Ruhmer ont considérablement perfectionné l'appareil en renforçant le courant microphonique, en prenant des dérivations sur le courant de l'arc, en usant de *condensateurs* et de *bobines de réaction*, en augmentant le courant d'alimentation et la longueur de l'arc. On est arrivé à reproduire avec force et clarté, le chant, le sifflet, le rire, un morceau de cornet à piston (Peukert).

Voilà, dit le P. Lucas, de très jolis résultats. Mais l'arc-téléphone nous réserve encore des surprises. N'en viendra-t-on pas à se servir simultanément de tous les arcs d'un éclairage urbain comme de crieurs publics ? Les nouvelles communiquées instantanément à toute une ville ! Des concerts populaires *rayonnant* de toutes les lanternes de nos boulevards !..... Sans laisser davantage voguer notre imagination, sachons que des expériences préliminaires ont été tentées, non sans succès. A Francfort, Simon a superposé les courants microphoniques au courant inducteur d'un dynamo et toutes les lampes à arc du réseau, armées de capacités convenables, mises en dérivation sur leurs bornes, ont reproduit les sons émis devant le microphone.

En attendant les services de la « flamme qui parle, » louons et admirons ceux plus positifs du grand savant qui nous a dotés par

---

ses *radio-conducteurs* de la télégraphie *sans fil*. C'est un Français, et c'est un catholique. A ce double titre, il est cher à nos cœurs, il a droit à nos hommages et à notre reconnaissance. Et — chose triste à constater dans le domaine de la science — il est en butte aux attaques sournoises et perfides des ennemis de la foi et du pays.

On a cherché à lui enlever son talent, sa valeur, jusqu'à la paternité de sa belle découverte. En pleine Académie, on a reporté sur Lodge le mérite du *tube à limaille*. Toutefois le savant anglais a été assez loyal pour décliner un honneur qu'il ne méritait pas ; et, dans une lettre adressée le 8 janvier 1899 à M. Branly, il lui a rendu pleine et décisive justice.

Mais les haines ne désarment pas : elles poursuivent le savant catholique sur tous les terrains.

*M. le Dr Branly n'est pas de l'Académie des Sciences*. Sa place y est marquée depuis longtemps, mais une coterie assure qu'elle ne lui sera jamais faite.

Et demain, s'il plaît à notre gouvernement sectaire de ruiner ce qui reste debout de *l'enseignement supérieur libre*, l'Institut catholique de Paris devra fermer ses portes, et le professeur Branly quitter sa chaire de physique et son modeste laboratoire illustrés par de si beaux travaux. La science et la liberté gémiront, mais nos maîtres seront satisfaits, répétant le mot cynique de leurs sinistres ancêtres : *La République n'a pas besoin de savants !*

D<sup>r</sup> SURBLED.

---

# CAUSERIE ARTISTIQUE

---

L'ŒUVRE DE TISSOT

Au moment de son apparition en France, il y a quelques années, la célèbre *Vie du Christ* de James Tissot eut un très grand retentissement. Les critiques d'art lui consacrèrent, en effet, de longs articles. Leur verve, quand ils touchaient ce sujet, semblait intarissable. La quantité et la qualité si originale de ses tableaux leur fournissaient toujours matière à de nouvelles observations. Plus tard, lorsque l'artiste fit voyager son œuvre, les journalistes d'Angleterre et d'Amérique eurent aussi l'occasion d'en parler à leur aise. Enfin, en octobre dernier, la mort de l'auteur donna lieu à une autre série de jugements plus ou moins renouvelés des précédents.

Tissot eut, dès le principe, de naïfs admirateurs qui saluèrent en lui le créateur du véritable art religieux, mais aussi des adversaires qui n'ont pas encore désarmé. L'un de ces derniers, M. Huysmans, je crois, caractérisa son œuvre d'un mot : « C'est une mascarade. » Pour beaucoup, ce terme, trop violent peut-être, renfermait cependant une assez juste appréciation.

Pour nous, Tissot n'a jamais eu nos amours ni nos haines. Nous ne sommes ni adversaire ni ami. Ce n'est à aucun de ces titres que nous voulons dire aujourd'hui quelques mots de l'œuvre de ce maître. Seulement, ayant eu l'avantage de la contempler assez longuement au musée de Brooklyn, nous nous permettrons d'en donner notre impression. Voici donc les notes que nous avons prises au cours de notre visite. Nous les livrons telles quelles, sans faire de phrases, comme elles nous sont venues.

La *Vie du Christ* se compose de 402 aquarelles. Il y a, en outre, quelques études peintes et un grand nombre de dessins à la plume. L'entière collection a été achetée par les citoyens de Brooklyn, en 1900, pour la somme de \$60,000, et présentée à l'Institut des arts et des sciences. L'on sait que la maison Mame, de Tours, l'avait utilisée auparavant pour des illustrations qui ont été exé-

cutées avec un soin extrême et qui rendent pleinement justice aux originaux.

Nous avons beaucoup aimé les grandes vues de Jérusalem, études sincères qui respirent une très grande ferveur. Elles sont justes de ton, assez bien peintes, quoique d'une facture qui manque de charme.

Prise dans son ensemble, l'œuvre ne nous paraît pas toujours dans le caractère du sujet. L'artiste a voulu faire, avec les récits et paraboles évangéliques, comme des tableaux de genre où, malheureusement, une sorte de mysticité se heurte trop souvent à un réalisme parfois grossier. Cela est habile, ingénieux, mais cela n'est pas en harmonie avec le caractère mystique, surnaturel de ces grands sujets religieux. Et puisque nous sommes en frais de critique, nous reprocherons tout de suite à l'auteur sa conception des anges. Les anges de Tissot sont des choses bleuâtres, phosphorescentes, à lignes vagues, à figures étranges et fantastiques. Ce sont des êtres vaporeux, d'indéfinissables essences. Il n'ont pas forme humaine. Et pourtant, l'Écriture affirme qu'ils prenaient les traits de notre nature. Ils ressemblent à quelque vision de cauchemar : ce sont d'affreuses chimères. Pour avoir voulu s'écarter de la représentation traditionnelle, l'artiste est tombé dans le faux et dans la laideur. Qu'était-il besoin, pour signifier la spiritualité pure de ces anges, leur constante activité, de leur mettre ces invraisemblables, impalpables contours, de les représenter sous le symbole de mouvantes flammes ?

Dans les tableaux où il a fait figurer Satan, le peintre a été moins heureux encore. Ici, loin d'innover, il s'en est tenu, tout comme les naïfs imagiers du moyen-âge, aux cornes, aux griffes, à la peau de bête, au visage grimaçant. Cela est anti-esthétique, évidemment. Tissot, avec toutes ses lumières, aurait pu trouver mieux. Cela nous paraît même anti-théologique. Car le Prince des ténèbres est toujours le plus fin, le plus parfait des esprits déchus. Et, alors, la vraie manière de le représenter serait de lui donner des formes superbes, mais de les jeter dans l'ombre, une

ombre épaisse, noire. C'est ainsi que nous avons essayé de le représenter dans notre tableau de l'Enfer à l'église de Saint-Sauveur. Cette beauté, ainsi enténébrée, figurerait très bien cet être sublime et dégradé à la fois, un des premiers parmi les esprits par l'intelligence, et aussi le plus radicalement, le plus profondément fixé dans le mal. En gardant, au contraire, les vieux symboles, l'artiste a manqué à la vérité, et introduit dans son œuvre un élément absolument opposé à toute idée de beauté.

Parmi les trois cents et quelques aquarelles, il y en a de lourdes ; il y en a où le dessin est défectueux. Cela manque de style. Souvent reviennent des choses énigmatiques. En quelques-unes, la Vierge y montre un profil charmant, d'une exquise finesse. En général, le Christ ne sort pas assez de la foule, et la composition manque d'unité. Parfois même, Jésus a la tête enveloppée d'un épais burnous qui lui donne l'air d'un vulgaire bédouin. On le cherche en vain au milieu de la multitude. Rien ne l'en distingue, ni dans l'expression de la physionomie ni dans l'attitude. Que le peintre ne lui ait pas mis d'auréole, passe encore : cela est plus nature. Il est bien certain cependant que la figure du divin Maître produisait une extraordinaire impression, et qu'il y avait dans toute sa personne quelque chose qui lui faisait une place à part, au-dessus de tous les autres.

Dans presque chacune des scènes, c'est une profusion d'objets inutiles et encombrants, qui, à notre humble avis, ne contribuent pas à la beauté de la composition. C'est un déploiement complet de tout le bazar oriental dans ce qu'il a de plus riche et de plus éblouissant : arabesques, meubles, orfèvrerie, marquetterie, tentures et tissus de toutes sortes, tout cela y est exécuté avec la plus scrupuleuse conscience, avec une patience et une minutie dignes des vieux enlumineurs. Mais les formes humaines sont surchargées de chiffons multicolores. Ce sont souvent des paquets de linge bariolé d'où sort une figure qui seule nous permet de nous y reconnaître.

Tissot ne s'y entend pas toujours très bien dans ce que l'on

appelle en peinture « l'art des sacrifices. » Il y a, dans les arrière-plans, des choses qui viennent trop en avant et nuisent à la note principale. Parfois, on dirait que la représentation fidèle du bria-à-brac oriental l'a plus préoccupé que celle de la figure divine dont toutes ses planches tirent cependant leur intérêt.

Au point de vue de l'esthétique, la composition est souvent imparfaite. Ainsi, dans la « Vision de Zacharie, » l'Ange est coupé par la moitié, ce qui est un gros péché. Il y a des scènes où ne paraît aucune recherche de l'ordonnance dans le groupement des figures. On dirait des photographies instantanées prises par l'artiste au milieu des carrefours de quelque ville d'Orient.

Dans le « Pharisien et le Publicain, » la composition est défectueuse. Les deux bonshommes sont trop près l'un de l'autre, ce qui est contraire au sens de la parabole. Il n'y a pas non plus suffisamment de contraste dans l'attitude de chacun. Pour répondre à l'énergie du récit évangélique la pose devrait exprimer, sinon plus d'orgueil chez l'un, du moins beaucoup plus de sincère humilité chez l'autre. Le Publicain devrait nous paraître abîmé dans la conscience de son néant.

La « Samaritaine » nous semble une des plus belles compositions. Le Christ est admirable. La fontaine où il se repose vers l'heure du midi est sous une arcade de pierre, dans une tonalité sombre exprimée avec un sentiment exquis. Quelle fraîcheur dans ce lieu ! Et quelle poésie ! Mais la Samaritaine est revêtue de trop de chiffons.

Dans une collection aussi considérable, il ne faut pas s'étonner de rencontrer beaucoup d'inégalités, de défaillances. Il y a des choses parfaites. Il y a des scènes qui sont plus étudiées, plus travaillées. Mais comment le talent de l'artiste eût-il pu se soutenir à la même hauteur tout le long de cette œuvre prodigieuse ? Comment son inspiration eût-elle pu être également heureuse ? Il est tout naturel que certaines scènes trahissent la sécheresse, la fatigue de l'esprit.

Les draperies sont en général bien faites. Et certes, ce n'était pas un mince mérite. Tous les types de Juifs sont d'un caractère pittoresque et original. Le Christ prédisant la ruine du Temple, Madeleine aux pieds de Jésus, sont d'un très beau sentiment. La composition en est sobre et bien entendue. Ailleurs, Jésus est trop souvent en dehors de l'étiquette traditionnelle. Les scènes de la Passion sont expressives au plus haut degré. Le mystère de Jésus y est traité avec âme et chaleur. On y trouve des nouveautés d'effet qui nous rapprochent du réel.

Beaucoup de ces dessins font penser à ces délicates ciselures que l'on voit sur les vases sacrés. Ils rappellent l'art du graveur. Toutes ces aquarelles ayant été faites en vue de l'illustration qui ne supporte qu'un nombre de couleurs assez limité, la critique du coloris, pour être juste, doit nécessairement tenir compte de cette circonstance. N'était ceci, l'on pourrait peut-être dire qu'il n'est pas assez riche ni assez varié.

L'artiste avait certainement l'amour, la passion de son sujet. Son œuvre révèle une force de volonté extraordinaire. Malgré toutes nos restrictions, cette *Vie du Christ* renferme de supérieures beautés. Il pourra paraître qu'à travers tous ces tableaux nous avons surtout voulu chercher les imperfections. Que l'on veuille bien se persuader toutefois que nos observations ne procèdent pas d'un esprit d'animosité. Et ce n'est pas pour en atténuer le ton peut-être un peu cru, mais en toute franchise et de tout cœur que nous proclamons l'œuvre de Tissot un miracle d'originalité, de constance et d'habileté. Au point de vue documentaire et archéologique elle est extrêmement précieuse. Mais ce n'est pas son seul mérite. Certains sujets ont été traités dans la note voulue. L'inspiration religieuse anime un grand nombre de scènes où éclate la poésie de la vie orientale éternellement biblique. Cette *Vie du Christ*, travail colossal, inouï, ne fait pas seulement que nous intéresser, que nous instruire ; elle parle à l'âme, la touche, la rend meilleure. C'est peut-être son plus bel éloge.

CHARLES HUOT.

## UNE NOUVELLE GLOIRE THOMISTE <sup>1</sup>

---

Quand M<sup>sr</sup> Satolli (aujourd'hui Cardinal et Préfet de la Sacrée Congrégation des Etudes) dut, à son grand regret, abandonner sa chaire de théologie dogmatique à l'université de la Propagande pour entrer dans la carrière diplomatique en qualité de délégué apostolique aux Etats-Unis, on se demanda avec une curiosité mêlée de crainte qui oserait recueillir l'héritage d'éloquence et de savoir laissé par l'éminent professeur italien.

Le choix tomba sur un ancien élève de M<sup>sr</sup> Satolli, le Père Alexis-M. Lépicier, de l'ordre des Servites, qui était alors professeur de philosophie en Angleterre, et qu'un important ouvrage sur les Indulgences, récemment sorti de sa plume, venait de signaler à l'attention publique.

On ne pouvait douter à l'avance que ce choix ne fût judicieux ; les faits, du reste, ne tardèrent pas à le démontrer. Le Père Lépicier, par conviction autant que par respect pour son maître vénéré, se fit un devoir de maintenir les fortes méthodes d'enseignement scolastique introduites, non sans peine, et solidement établies à la Propagande par M<sup>sr</sup> Satolli. Ce fut le même attachement à l'Ange de l'Ecole, la même fidélité à sa doctrine, la même ardeur communicative, je devrais dire le même enthousiasme, dans ce zèle pour la restauration des hautes études théologiques qui avait marqué la carrière professorale de son prédécesseur.

---

1 — A propos des Commentaires sur saint Thomas d'Aquin du R. P. Lépicier, dont trois volumes ont paru (chez Lethielleux, Paris), savoir :

— *Tractatus de Beatissima Virgine Maria Matre Dei*, in-8, pp. 484.

— *Tractatus de Deo uno*, P. I *de pertinentibus ad divinam essentiam*, in-8, pp. 567.

— *Tractatus de Sanctissima Trinitate*, in-8, pp. 483.

Et voici qu'après douze ans de labeur, de recherches, de méditations profondes, le nouveau professeur, selon l'usage des plus illustres maîtres de la science sacrée, offre lui aussi au public le fruit de son expérience et de ses veilles, les commentaires sur la Somme de saint Thomas qu'il s'était jusqu'ici contenté de communiquer oralement à ses élèves. Quelques volumes ont déjà vu le jour; d'autres sont en préparation.

Ces commentaires, où la clarté, la limpidité du style s'allie merveilleusement à l'abondance des matières et au caractère profondément thomiste de la pensée, seront accueillis avec faveur par tous ceux qui, de près ou de loin, ont suivi avec intérêt le mouvement de renaissance théologique opéré par Sa Sainteté Léon XIII. Ils seront, nous en sommes sûr, particulièrement goûtés des prêtres canadiens qui, depuis quelques années, ont eu l'avantage d'aller compléter à Rome leurs études cléricales et d'y recueillir de la bouche persuasive du R. P. Lépiciér les enseignements que cet humble savant veut bien aujourd'hui livrer à la publicité.

Le temps et l'espace nous manquent pour descendre dans le détail et l'analyse approfondie des trois volumes que nous avons en ce moment sous la main.

Ce que nous tenons surtout à faire remarquer, c'est que l'auteur, tout en demeurant fidèle aux grandes traditions scolastiques, n'a pas négligé, loin de là, les ressources qu'offrent aux théologiens les travaux subsidiaires accomplis par la science contemporaine.

Son ouvrage, à ce point de vue, pourra satisfaire les plus exigeants. A côté de thèses puissamment charpentées, on y trouvera une riche moisson d'érudition biblique, patristique et même littéraire qui encadre et comme enguirlande les hautes et arides spéculations de la métaphysique.

Non, quoi qu'on en dise, le thomisme romain n'est pas ennemi de l'érudition et de l'histoire. Mais,—et c'est là son mérite,—il sait, dans l'œuvre capitale de la formation intellectuelle, réserver la première place aux principes élevés, aux intuitions pénétrantes,

---

aux démonstrations éternellement fécondes sans lesquelles l'esprit humain manque d'orientation et de lumière. Il reconnaît volontiers les mérites de la science moderne ; mais il ne veut pas qu'on lui sacrifie une méthode d'enseignement si chère à l'Eglise elle-même, que Léon XIII a remise en honneur, qu'il ne cesse de recommander, de préconiser en toute occasion, et à laquelle il serait vraiment téméraire de préférer les vues personnelles, toutes respectables qu'elles puissent paraître, de quelques personnages ecclésiastiques même des plus distingués. Disons le mot : ce n'est pas à La Rochelle, mais à Rome qu'il faut aller chercher les vrais principes à suivre dans le gouvernement théologique des intelligences et la direction des études sacrées.

Ah ! si, en certains pays, les esprits se tenaient plus assidûment tournés vers la Ville Eternelle, nous n'aurions pas le spectacle de tant de divisions religieuses et sociales, de tant de systèmes hasardés, de tant de nouveautés troublantes, de tant d'affirmations propres à jeter le désarroi dans les intelligences et l'inquiétude sceptique dans les cœurs.

Nous félicitons le R. P. Lépicier des volumes si remarquables dont il vient d'enrichir la littérature théologique de notre époque, et nous faisons, avec tous ses amis et admirateurs, les vœux les plus sincères pour qu'il puisse conduire son œuvre jusqu'à son dernier terme. La religion et la vraie science y sont également intéressées.

Ajoutons en terminant que le savant professeur a vu, dès le principe, son travail béni et approuvé par le Docteur suprême de l'Eglise : une lettre très élogieuse de Léon XIII figure en tête du beau volume consacré à célébrer, dans le langage didactique de l'Ecole, les gloires dogmatiques et morales de la Mère de Dieu.

L.-A. PAQUET, p<sup>tre</sup>.

---

# UNE VISITE PASTORALE

CHEZ LES ALGONQUINS DU LAC VICTORIA ET DU LAC BARRIÈRE

(Suite et fin)

## XVII

18 JUILLET : En bonne humeur. — Gracieux équipage. — A reculons et à quatre pattes. — A qui la faute? — Au Grand Remous. — Arrivée à Maniwaki.

C'est notre dernier jour dans les bois. Après tout il fait bon de revenir chez soi. A 3 heures et demie nous sommes sur pied, frais, dispos et de bonne humeur si nous le fûmes jamais.

En quelques coups d'avirons nous avons traversé le lac Bitobi, « le lac où sont refoulées les eaux de la rivière », dit le terme algonquin. Elles y sont refoulées en effet par un ruisseau plus sinueux que profond. A bout de moyens pour faire avancer l'embarcation, nos rameurs sautent bravement à l'eau et nous allons, pensant à cette belle déesse qui voyageait en conque marine en se faisant traîner par des dauphins.

C'était trop beau pour durer. Nous avons retrouvé la Gatineau, et devinez le nom des deux portages que nous y rencontrons? « A reculons » et « à quatre pattes. » Le premier est une côte de sable mouvant, dans laquelle vous glissez, à reculons naturellement, à chaque pas que vous voulez faire en avant. Le second est tellement raide qu'il faut le monter en s'aidant des mains. En littérature de voyageur, on dit : à quatre pattes.

Nous reprenons le canot jusqu'au rapide de la Montagne, celle-ci est assez modeste d'apparence, mais la rivière fait rage à cet endroit. Une île lui barre le passage et de chaque côté les eaux se précipitent dans des gorges où elles se brisent avec fracas. La côte est de granit rouge, vert et bleu.

A quelque distance de là la rivière fait un saut de vingt pieds, ce qui nous oblige à faire quelques sauts à travers les broussailles.

---

Puis c'est le rapide du Brûlé. La forêt de pins secs qui hérissé la côte nous dit en effet que le feu a passé par là.

Nous sommes à vingt milles de Maniwaki. Voici une ferme de pauvre apparence. C'est la colonisation qui s'avance péniblement dans l'épaisseur de la forêt. Il y a dix ans il fallait descendre encore dix milles pour trouver les premiers vestiges de la civilisation. Un mille par année, ce n'est pas un train rapide, mais à qui la faute ? Certes, en voyant passer ainsi le char de la colonisation dont l'allure est vraiment par trop peu ambitieuse, on pense plus volontiers aux charrettes de nos grands pères qu'aux locomotives perfectionnées du vingtième siècle.

A mesure que nous avançons les horizons s'élargissent. Voici quelques maisons, de beaux champs cultivés, des nichées d'enfants. Nous sommes au Grand Remous. Dire qu'il y a ici 52 enfants en âge d'aller à l'école. Ces bonnes gens sont à s'organiser, à se saigner plutôt pour construire une école qui devra servir en même temps de chapelle. Ne pourrait-on rien faire pour aider ces pauvres colons ? « Emparons-nous du sol ; » criions-nous chaque année à la Saint-Jean-Baptiste ; oui, mais pour cela il faut au Canadien-français une chapelle, une école, au moins des chemins pour avancer dans la forêt, et les colons n'ont rien. Abandonnés à eux-mêmes ils se découragent, désertent le champ arrosé de leurs sueurs et reviennent dans les villes en quête d'un morceau de pain, et voilà comment il se fait que la colonisation n'avance que d'un mille par année.

M. Amable Savoyard, chez qui nous entrons, est un colon modèle puisqu'il a douze enfants. « Il y a huit ans, dit-il, je suis arrivé ici avec un sac de farine dans mon canot. C'était tout mon avoir. Maintenant j'ai deux chevaux, huit vaches et soixante arpents de terre en culture. Je cultive le blé, les pois, l'avoine, etc. Toute ma récolte est superbe. » Il nous assure que toute la région qu'il s'étend depuis la Gatineau jusqu'à la rivière du Lièvre est un terrain de première classe et nous pouvons ajouter que presque partout, surtout depuis la Maligne, la vallée de la

rivière Gens des terres est propre à la colonisation. « Si on nous donnait des chemins, dit-il en terminant, nous verrions bientôt partout de riches habitants, peut-être une ville au Grand Remous, où il y a des pouvoirs d'eau capables de tenter tous les capitalistes de l'Amérique. »

Au revoir, monsieur et madame Savoyard, merci de votre cordiale hospitalité, nous reviendrons vous voir bientôt et alors, nous l'espérons, ce sera en chemin de fer, sur la ligne qu'on poussera beaucoup plus haut sans doute pour exploiter les carrières de granit de la Gatineau et les gisements de cuivre de la Maligne.

Nous repartons à 10 heures. A 11 heures nous sautons le rapide du Castor, et un quart d'heure après nous saluons la rivière Joseph qui se joint à la Gatineau juste à temps pour tomber avec elle dans le formidable rapide Joseph.

Nous rencontrons ici une équipe de « voyageurs » occupés au flottage des « billots. » Dès qu'ils ont reconnu l'évêque, ces bons travailleurs se pressent sur la grève pour recevoir la bénédiction épiscopale. Certes, ils ont besoin de toutes les bénédictions d'en haut pour échapper aux mille dangers de leur vie aventureuse. Nous sommes maintenant en pleine civilisation. Les deux rives sont couvertes de jolies maisonnettes, des odeurs de foin fraîchement coupé nous arrivent de terre et dans les champs les moissons ondulent sous la brise.

Du rapide Joseph à celui des Os (*Okan* en Algonquin), il y a trois milles. C'est l'affaire de quelques coups d'avirons. *Okan* ou le « Des Os, » comme on dit ici, était autrefois un lieu de pêche. Le rivage était constamment couvert d'arêtes et d'os de barbues, et c'est ce qui lui a valu son nom.

C'est hier qu'on nous attendait ici et nous apprenons que les citoyens de Maniwaki avaient préparé à Monseigneur une réception magnifique. Nous sommes en retard d'une journée et les bons Maniwakiens ont dû s'en retourner bredouille, mais je gagerais que les reporters d'Ottawa auront tout de même un récit très circonstancié de cette réception dans leur édition du dix-neuf juillet.

Il est deux heures et demie du soir quand nous arrivons, sans tambour ni trompette, à Maniwaki « la terre de Marie. »

Quelques instants plus tard, à genoux au pied du tabernacle nous disions le cantique de la reconnaissance : *Te Deum laudamus.*

Nous logeons chez les Pères Oblats : c'est dire que les heures volent et qu'il nous en coûte d'avoir dès le lendemain matin, à nous arracher à cette aimable hospitalité.

### XVIII

19 JUILLET : Maniwaki. — Bouchette. — Gracefield. — En chemin de fer — Ottawa.

Si vous arrivez jamais à Maniwaki, en canot d'écorce, en descendant la Gatineau, comme nous, vous serez émerveillés. Le village déjà considérable occupe le sommet et les penchants de plusieurs collines. Là-haut, sur cette éminence, c'est l'église ayant à sa gauche la maison des Pères, et à sa droite l'hôpital et le couvent. De belles terrasses, qui représentent sans doute des années de patience et de travail, déroulent autour des différents édifices le vert tendre de leur gazon et dominant tout, même le clocher de l'église, une grande croix se dresse sur une hauteur au fond du tableau et se détache sur l'azur du ciel.

Si vous en avez le temps, entrez chez les Pères ou au couvent chez les Sœurs Grises. Je vous promets que vous trouverez à l'un et l'autre endroit la plus aimable hospitalité. Si vous m'en croyez, faite votre visite à l'heure du soleil couchant et vous jouirez alors du plus beau spectacle qui se puisse contempler. Au fond sont les montagnes qui se détachent sur le ciel en feu ; en deçà, des collines arrondies et verdoyantes ; à droite et à gauche, jetés négligemment sur le vert tapis de la campagne, deux rubans d'argent étincellent dans la lumière du soleil qui flambe au couchant : ce sont la rivière Désert qui vient de l'ouest et la Gatineau qui descend du nord.

Puis en bas, tout près, la presqu'île gracieuse formée par ces deux rivières qui s'embrassent aux pieds de la « ville de Marie. »

En face l'industrie a jeté sur la Gatineau un pont en fer qui a coûté \$25,000, et là-bas dans la campagne, des équipes de travailleurs abattent les collines et comblent les ravins pour frayer la voie aux locomotives du Pacifique Canadien qui apportent des trésors à la reine de la Gatineau.

En attendant, comme le chemin de fer n'est pas encore terminé, nous partons en diligence. Heureux sauvages qui retournez dans le léger canot qui vous berce sur la vague comme les bras d'une nourrice, vous ne sentez pas le heurt des cailloux qui menacent à chaque instant de nous lancer dans l'éternité, heureux sauvages, adieu ! « *O fortunatos nimium sua si bona norint.* »

A quinze milles de Maniwaki est Bouchette, un joli nid suspendu au bord de la montagne, audessus du cristal de la Gatineau. Là-bas, à quelques verges, un rapide chante les espérances de la jeune villette et des deux cent cinquante familles qui chaque dimanche se pressent dans leur église devenue trop étroite. Monsieur le curé est absent, mais la maison est ouverte, et qu'on y est bien reçu !

A treize milles plus bas est Gracefield, gracieuse vallée en effet que les Laurentides protègent, que de verts mamelons décorent et que la Gatineau enchâsse de ses flots d'argent.

Nous avons à peine le temps de saluer Monsieur le curé Guay ; nous prenons le train à 5.15 P. M. et maintenant c'est au vol que nous saluons les beautés qui passent sous nos yeux.

Nous filons, le soleil baisse, son disque rayonnant va disparaître à l'horizon, l'Occident est tendu de pourpre, les montagnes sont en feu et doucement nos cœurs montent vers Dieu. Tout à coup, la voix nasillarde d'un serre-frein nous tire de notre pieuse rêverie : « Ottawa ! Ottawa ! » Le train s'arrête. Nous nous retrouvons dans la cohue étourdissante de la capitale et vraiment, au risque de passer pour un arriéré, je regrette malgré moi le calme des grands bois.

E.-A. LATULIPE, p<sup>tr</sup>e.

## PAGES ROMAINES

---

A PROPOS DU JUBILÉ DE LÉON XIII ; SES ENCYCLIQUES, SES ŒUVRES.—SON CADEAU  
AUX MEMBRES DU SACRÉ COLLÈGE. — LA VIEILLE HORLOGE FARNÉSIEENNE.

Léon XIII sera le pape aux grands et nombreux jubilés. Depuis qu'il est assis sur la chaire de Pierre, il a vu le monde catholique tout entier accourir auprès de lui pour fêter, tour à tour, le cinquantième anniversaire de son sacerdoce, de sa consécration épiscopale, la vingt-cinquième année de son élévation au Souverain Pontificat, et, entre ces trois dates, venir avec le même élan pour gagner dans les basiliques romaines la grande indulgence jubilaire du commencement du siècle.

Cet entraînement des peuples vers la Papauté, à une époque où la Révolution fait tous ses efforts pour en amoindrir le prestige, n'est pas une des moindres preuves de sa divine grandeur. Il n'est pas jusqu'à l'hypocrisie diplomatique de certains gouvernements qui, à l'heure même où ils bannissent les congrégations religieuses de leur territoire, envoient des missions extraordinaires féliciter le chef de la chrétienté, ne proclame la fascination que l'Eglise exerce sur ses persécuteurs.

Si belles qu'elles aient été, il est superflu de reprendre ici le récit des fêtes que chacun a pu lire et relire dans tous les journaux du monde, les premiers jours de mars. A l'écho des acclamations des peuples, celui de la grande voix de Léon XIII nous paraît préférable, parce qu'il nous rappelle comment le Pape sait toujours donner au monde la parole dont il a besoin. Cet écho est la nomenclature de toutes les encycliques pontificales <sup>1</sup>.

---

1 — Le jour même de Pâques, le 11 avril 1878, par sa bulle *Inscrutabili*, Léon XIII annonça à l'univers chrétien son élévation au souverain pontificat.

Après se succédèrent les encycliques suivantes :

*Quod Apostolici muneris* du 28 octobre 1878, contre le socialisme.

*Eterni Patris* du 4 août 1879, sur l'étude de la philosophie de saint Thomas.

*Arcanum* du 10 février 1880 sur le mariage chrétien.

*Grande munus* du 30 septembre 1880, sur le culte des SS. Cyrille et Méthode, apôtres des Slaves.

*Sancta Dei civitas* du 4 décembre 1880, sur la propagation de la foi.

*Militans Jesu Christi Ecclesia* du 12 mars 1881, publiant un jubilé extraordinaire.

*Diuturnum* du 29 juin 1881, sur le pouvoir temporel.

*Etsi Nos* du 15 février 1882, bulle adressée aux évêques d'Italie sur les maux contemporains.

Ces encycliques qui, comme des milliers d'or, marquent les années et les mois du pontificat de Léon XIII, montrent dans leurs admirables enseignements que l'Évangile est à la fois un code religieux et social renfermant les principes à l'aide desquels on peut résoudre les problèmes les plus ardu de la vie matérielle des peuples. Par la variété, le nombre et la grandeur des sujets qu'il traite, ce bullaire léonin est un des plus beaux que l'Église possède dans ses collections, et plus encore que l'acclamation enthousiaste des foules, il honore le Pape qui le publia. Le grande sagesse qui se montre dans toutes ses lettres apostoliques, non moins que la haute dignité dont il est revêtu, inspirèrent aux peuples de prendre Léon XIII comme arbitre de

*Auspicio* du 17 septembre 1882, sur le septième centenaire de saint François-Xavier.

*Cum multa* du 8 décembre 1882, lettre adressée aux évêques d'Espagne, sur la concorde.

*Supremi Apostolatus* du 1er septembre 1883, pour inviter les fidèles à la dévotion à Notre-Dame du Rosaire.

*Nobilissima Gallorum gens* du 10 février 1884, sur les malheurs de la société et la nécessité de l'union avec le Saint-Siège.

*Humanum genus* du 20 avril 1884, contre les francs-maçons.

*Superiore anno* du 26 août 1884, sur le Saint-Rosaire.

*Immortale Dei* du 1er novembre 1885, sur la constitution chrétienne des États.

*Quod auctoritate* du 22 décembre 1885, sur le Jubilé.

*Quod multum* du 22 août 1886, aux évêques hongrois, sur la liberté de l'Église.

*Humanae salutis Auctor* du 1er septembre 1886, aux évêques portugais sur la hiérarchie dans les Indes.

*Pergata nobis* du 14 septembre 1886, aux évêques portugais sur le Concordat.

*Vi e ben noto* du 20 septembre 1887, aux évêques italiens sur le Rosaire présenté comme remède aux maux de l'Italie.

*Officia sanctissima* du 22 décembre 1887, aux évêques bavarois, sur les conditions dans lesquelles se trouve l'Église en Bavière.

*Libertas* du 20 juin 1888, sur la nature de la liberté.

*Sæpe Nos* du 24 juin 1888, aux évêques irlandais sur les agitations politiques et religieuses.

*Paterna charitas* du 25 juin 1888, au Patriarche de Cilicie, aux évêques et au peuple d'Arménie.

*Exeunte jam anno* du 25 décembre 1888, sur la clôture de son jubilé sacerdotal, et sur les maux qui affligent la société.

*Quamquam pluries* du 15 août 1889, sur le patronage de saint Joseph et de la sainte Vierge.

*Sapientie christianæ* du 10 janvier 1890, sur les devoirs des citoyens chrétiens.

*Dall' alto dell' Apostolica seggia* du 15 octobre 1890, aux évêques et au peuple italiens, sur les maux présents.

*Catholicae Ecclesie* du 20 novembre 1890, sur l'abolition de l'esclavage.

*Rerum novarum* du 15 mai 1891, sur la condition des ouvriers.

*Octobri mense* du 22 septembre 1891, sur le Saint-Rosaire.

*Au milieu des sollicitudes* du 16 février 1892, aux évêques et aux catholiques de France sur les dissensions politiques.

*Quarto abeunte seculo* du 16 juillet 1892, aux évêques, d'Espagne, d'Italie, d'Amérique, à l'occasion du centenaire de la découverte du nouveau monde.

*Magna Dei Matris* du 8 septembre 1892, sur le Saint-Rosaire.

la paix. En 1885, la Prusse et l'Espagne soumièrent à ses décisions leur différend au sujet des îles Carolines ; en 1892, le Portugal et la Belgique lui demandèrent de tracer lui-même leurs frontières réciproques dans les possessions du Congo. En 1895, en de semblables difficultés, les républiques de Haïti et de Saint-Domingue firent de même. En 1886, Léon XIII signa un concordat avec le Portugal, avec le Monténégro, et, en 1888, avec la Colombie. En 1878, il rétablit la hiérarchie épiscopale en Ecosse ; en 1881, il fit de même chez les Bulgares, les Ruthènes, en Bosnie, en Erzegovine, et, en 1891, au Japon. En 1882, la légation de Prusse, près le Saint-Siège, fut reconstituée, et, en 1895, celle de Russie, et les gouvernements d'Angleterre et des Etats-

*Inimica vis* du 8 décembre 1892, aux évêques italiens sur les sectes.

*Ad extrema Orientis oras* du 24 juin 1893, à l'épiscopat indien sur la fondation des séminaires.

*Constanti Hungarorum* du 2 septembre 1893, aux évêques hongrois.

*Lætitie sancte* du 8 septembre 1893, sur le Saint-Rosaire.

*Non mediocri* du 25 octobre 1893, aux évêques espagnols.

*Providentissimus Deus* du 18 novembre 1893, sur les études bibliques.

*Charitatis providentiæque Nostræ* du 19 mars 1894, aux évêques de Pologne, sur l'éducation du clergé.

*Præclara* du 20 juin 1894, aux princes et aux peuples, pour les inviter à retourner à l'unité de l'Eglise.

*Litteras à Vobis* du 2 juillet 1894, aux évêques du Brésil, à l'occasion d'une nouvelle hiérarchie.

*Christi nomen* du 8 septembre 1894, sur le Saint-Rosaire.

*Longinqua* du 6 janvier 1895, à l'épiscopat des Etats-Unis.

*Anantissimæ voluntati* du 11 avril 1895, aux Anglais pour le retour des dissidents.

*Adjuvicem* du 5 septembre 1895, sur le Saint-Rosaire.

*Satis cognitum* du 29 juin 1896, sur l'unité de l'Eglise.

*Fidentem piumque animum* du 20 septembre 1896, sur le Saint-Rosaire.

*Divinum illud* du 9 mai 1897, sur le Saint-Esprit.

*Militantis Ecclesie* du 1er août 1897, aux évêques d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse, à l'occasion du centenaire du Bienheureux Canisius.

*Augustissimæ Virginis Mariæ* du 8 septembre 1897, sur le Saint-Rosaire.

*Affari vos* du 8 décembre 1897, aux évêques du Canada, sur les écoles.

*Charitatis studium* du 25 juillet 1898, aux évêques de Suède, sur le magistère de l'Eglise.

*Diuturni temporis* du 5 septembre 1898, sur le Saint-Rosaire.

*Testem benevolentia* du 22 janvier 1899, au cardinal Gibbons, sur l'américanisme.

*Annum Sacrum* du 25 mai 1899, sur la consécration du genre humain au Sacré Cœur de Jésus.

*Depuis le jour* du 8 septembre 1899, aux évêques de France sur les études dans les séminaires.

*Tametsi* du 1er novembre 1900, sur le Christ Rédempteur.

*Graves de communi* du 18 janvier 1901, sur la démocratie chrétienne.

*Pervenuti all'anno vigesimoquinto* du 19 mars 1902, sur les causes de la guerre contre l'Eglise.

*Miræ caritatis* du 28 mai 1902, sur la Sainte-Eucharistie.

*Fin dal principio del Nostro Pontificato* du 8 décembre 1902, aux évêques italiens sur l'éducation ecclésiastique.

Unis lui envoyèrent des ministres plénipotentiaires en 1888, en 1890 et en 1902. Entre temps, Léon XIII fonda dans Rome le collège ruthène, le collège grec de Saint-Athanase, le séminaire copte, ainsi que les collèges arménien, maronite et chaldéen. A Rome, encore, il fonda l'institut léonin, accrut les richesses de la bibliothèque vaticane, ouvrit les archives aux recherches des historiens, fonda un observatoire, restaura les appartements Borgia, et compléta la restauration de l'abside de Saint-Jean de Latran, entreprise par Pie IX. Dix-huit saints lui doivent les honneurs de la canonisation, cent dix, ceux de la béatification, cinquante-quatre martyrs qui ont souffert pour la foi sous les règnes de Henri VIII et d'Elisabeth ont vu leur culte reconnu et confirmé par lui.

\*\*\*

Le cadeau que le Pape a fait au Sacré Collège à l'occasion de son Jubilé est sorti de la typographie du Vatican et fait le plus grand honneur aux presses du palais apostolique.

C'est un magnifique volume de 150 pages, imprimé sur papier de grand luxe, en caractère elzévir, relié en rouge et intitulé : *Recentiora Christianæ fœvendæ pietati documenta*. Il comprend cinq encycliques : 1° la Promulgation du Jubilé de 1900 ; 2° la Consécration des hommes au Sacré Cœur de Jésus ; 3° Le Christ Rédempteur ; 4° L'Eucharistie ; 5° le Culte du Saint-Esprit.

A la suite de ces encycliques viennent plusieurs poésies du pape Léon XIII et un document très important, inédit, du pape Innocent III, que le cardinal Segna a découvert dans les archives du Vatican.

La reliure de ce volume, fort élégante, porte gravés les mots : *Lumen in cælo*.

\*\*\*

Tandis que, et à juste titre, Léon XIII ne croyait pouvoir offrir à ses cardinaux un plus beau souvenir de son pontificat que le volume de ses encycliques, Alphonse-Marie de Bourbon, comte de Caserte, roi légitime de Naples, comme le pontife romain l'est des Etats de l'Eglise, dépossédé lui aussi de ses Etats par la révolution, envoyait au pape un don symbolique.

C'est une vieille horloge que le célèbre mathématicien Bernard Facini de Plaisance fit en 1745, à la demande des sérénissimes princes de la maison Farnèse, ducs de Parme. Dans le mouvement des aiguilles, les heures marquaient leur marche ; des mécanismes savants faisaient apparaître et disparaître le soleil, sous forme d'un disque à rubis, au moment où l'astre du jour montait sur l'horizon ou abandonnait le ciel ; les saisons y retrouvaient les dates de leur arrivée et de leur départ ; il n'était pas jusqu'aux lois qui régissent les évolutions des étoiles dont la régularité ne fut marquée en un cadran spécial. Or, si bien réglée qu'elle fût, depuis longtemps l'horloge se refusait à indi-

quer la marche des années ; ses maîtres ne régnant plus, elle ne voulait point compter les jours de leur exil, et les princes passaient avec une mélancolique reconnaissance devant celle qui gardait avec obstination la date de la dernière année de leur règne, pour leur rappeler la joie qu'ils avaient eue à se montrer royalement les pères de tous leurs sujets.

Sur l'ordre d'Alphonse-Marie de Bourbon, la maison Haussman de Rome a éveillé la fidèle horloge de son long sommeil. Au milieu d'une parure toute nouvelle de pierres précieuses, le blason de Léon XIII a pris place chez elle à côté de l'écu fleurdéliné des Bourbons, et elle, horloge séculaire, a recommencé à vivre dans la joie de sonner les heures d'une vie presque centenaire et de pouvoir énumérer des jours si rares dans le pontificat, que les siècles ne les ont vus passer que trois fois depuis le Christ.

## LEONI XIII

EXACTO. SUMMI. PONTIFICATUS. ANNO. XXV.

ALPHONSUS. MARIA. BORBONIUS.

COMES. CASERTANUS.

PIGNUS. LETITIAE

OBSEQUII. QUAE. SUI.

Telle est l'inscription que l'on lit sur la partie antérieure de l'horloge.

COMES. STEPHANUS. SAN. MARTINO. RAMONDETTO

EX. DUCIBUS. MONTIS. ALBI

DUX. SANCTI. MARTINI

COMITIS. CASERTANI. ORATOR

TRADIDIT.

Celle-ci se lit sur la partie opposée, et rappelle la fidélité des Bourbons de Naples à maintenir auprès du trône de Pierre, comme au temps de leur prospérité, un ambassadeur. S'il y a là de la fierté royale, il y a aussi et surtout un hommage rendu à la Papauté.

Un album de 24 planches illustrées, richement relié en parchemin, aux armes pontificales et royales, aide à admirer les beautés de l'horloge farnésienne que l'illustre astronome augustin Père Angelo Rodriguez y Prada, directeur de l'observatoire du Vatican, appelle un présent d'une valeur incalculable qui à lui seul constituerait la richesse d'un musée scientifique.

DON PAOLO-AGOSTO.

## BIBLIOGRAPHIE

---

LA DÉFINIBILITÉ DE L'ASSOMPTION DE LA TRÈS SAINTE-VIERGE.—Etude théologique par D. Paul Renaudin, O. S. B.—Gr. in-8 de 136 pages ; Paris, Victor Retaux.

Cet opuscule, dont les pages ont été extraites de la *Revue thomiste* où elles ont d'abord paru, mérite une mention spéciale.

Jusqu'ici, croyons-nous, nul auteur n'a traité avec autant de soin et n'a éclairé d'une aussi vive lumière que le Père Renaudin une question qui intéresse non seulement les théologiens, mais encore tous les catholiques dévoués à Marie : savoir, si l'assomption de la Très Sainte Vierge peut être solennellement définie par l'Eglise et rangée au nombre des dogmes que nous devons croire de foi divine.

Le révérend Père commence son étude par de savantes considérations sur le progrès du dogme, les conditions requises pour qu'une vérité puisse être l'objet d'une définition dogmatique et le rôle qu'ont joué les apôtres dans la promulgation de la doctrine révélée. C'est comme la majeure de son argument.

Il démontre ensuite la mineure, établissant que l'assomption ou la glorification au ciel, en corps et en âme, de la T. S. Vierge réunit toutes les conditions essentielles à une définition doctrinale de la part de l'Eglise.

Ce privilège glorieux de Marie peut être déjà entrevu dans les types prophétiques de l'Ancien Testament ; il est clairement formulé dans les monuments les plus autorisés de la tradition, au moins à partir du VI<sup>e</sup> siècle. Mais sur quoi, en définitive, repose l'absolue certitude avec laquelle l'Eglise, dans sa liturgie, propose au culte des fidèles l'assomption de Notre-Dame au ciel ? Sur la tradition divino-apostolique, c'est-à-dire sur une transmission faite oralement par les apôtres de ce fait merveilleux qu'eux-mêmes durent apprendre soit par une constatation personnelle aidée du secours de Dieu soit par une révélation immédiate de l'Esprit Saint.

En tout cas l'Assomption appartient sans aucun doute au dépôt des doctrines formellement révélées, et l'Eglise, pour des raisons que l'auteur énumère et qui semblent présager un acte si désirable, fera peut-être avant longtemps pour ce privilège marial ce qu'elle a fait pour cet autre privilège récemment défini, l'Immaculée Conception.

Déjà les Pères du Concile du Vatican avaient rédigé une supplique en ce sens. Les évêques de notre temps y ont pieusement fait écho. En moins de

deux ans (nous dit le P. Renaudin) plus de cent dix prélats ont envoyé au Souverain Pontife leur  *votum*  personnel, exprimant le désir de voir la Sainte Vierge glorifiée dans son assomption. Il y en a de toutes les parties du monde, des pays de mission comme des pays réputés catholiques, de la Chine et de l'Amérique comme de l'Italie et de la France.

Si, comme nous l'espérons, l'heure n'est pas éloignée où le Vicaire infail-  
lible de Jésus-Christ ajoutera à la couronne dogmatique de Marie ce nouveau  
et glorieux fleuron, l'opuscule du docte bénédictin, que nous sommes heu-  
reux de signaler à nos lecteurs, n'aura peut-être pas été sans influence sur la  
réalisation d'un si joyeux événement.

L.-A. P.

COURS FRANÇAIS DE LECTURES GRADUÉES, par l'abbé J.-Roch Magnan, ancien  
professeur de littérature. Trois volumes in-8, ornés de gravures, et approuvés  
par le Bureau des Ecoles de Grand Rapids, Michigan, pour les écoles catho-  
liques du diocèse. Beauchemin & Fils, éditeurs, 256-258, rue St-Paul, Mont-  
réal, Canada, 1902.

Il nous a été impossible de signaler plus à bonne heure l'apparition de  
cet ouvrage qui, nous le savons, fait rapidement son chemin.

Nous n'en sommes pas étonné, et personne ne le sera quand il lui aura  
été donné de faire sa connaissance. Il franchira bientôt, nous en avons la  
conviction, les limites du diocèse où il est en usage, pour se répandre dans  
les écoles catholiques de plusieurs autres diocèses des Etats-Unis.

Un simple coup d'œil permet de saisir la méthode suivie par l'auteur.  
C'est dire qu'elle est claire, uniforme, rationnelle. Quelques détails en  
fourniront la preuve.

Sauf quelques rares variantes, chaque leçon comprend un morceau de  
prose ou de poésie, suivi d'un lexique, d'un questionnaire, d'un exercice  
élémentaire d'écriture et, quelquefois, de dessin, de notions grammaticales,  
le tout couronné par une réflexion morale.

Les morceaux de prose ou de poésie sont très bien choisis. Les uns parlent  
à l'enfant de ses devoirs envers Dieu et sa famille; les autres, de ses devoirs  
envers la patrie et l'humanité. Chaque sujet trahit la préoccupation con-  
stante de M. l'abbé Magnan: former des chrétiens pour le ciel et, par là  
même, de bons citoyens pour la patrie terrestre.

S'il se rencontre un mot un peu difficile, le lexique l'explique.

Le questionnaire, réduit d'ailleurs à sa plus simple expression, empêche  
la lecture d'être purement machinale. Il accoutume l'enfant à peser les mots,  
à analyser les phrases, pour saisir les idées qu'elles renferment.

Les réflexions morales, toujours laconiques et un peu dans le style des  
proverbes populaires, sont pour les auditoires d'enfants la prédication la

plus pratique. Les vérités qu'elles énoncent se gravent dans ces jeunes âmes en caractères presque ineffaçables, et provoquent, tôt ou tard, le réveil des indifférents et des prodiges.

Bref, ce Cours de lectures graduées est ce qu'on appelle dans une autre langue une série de *Readers*. On sait que les manuels ainsi désignés figurent, de temps immémorial, comme élément indispensable, dans les programmes des écoles anglaises au Canada comme aux Etats-Unis. Les écoles catholiques n'ont rien à envier sur ce point aux écoles protestantes. Plusieurs séries de *Readers*, plus perfectionnées les unes que les autres, sont venues successivement enrichir la bibliographie scolaire. La plus remarquable est, à notre avis, la série dite *Catholic National Readers*, dont l'auteur est feu M<sup>sr</sup> Gilmour, évêque de Cleveland, Ohio.

Le *Cours français de lectures graduées* de l'abbé Magnan fait bonne figure à côté des éditions en langue anglaise.

Quant à la partie matérielle, l'auteur a fait les choses princièrement, et il a été habilement secondé par ses éditeurs.

L'espace ne nous permet pas de multiplier davantage les observations. C'est pourquoi nous terminons en invitant nos confrères à feuilleter ces volumes que nous verrons probablement avant longtemps entre les mains des enfants d'un bon nombre d'écoles de la province de Québec.

D. GOSSELIN, P<sup>tre</sup>.

---

## LIVRES REÇUS

---

LE CARÈME SANCTIFIÉ, par le père P. Wittebolle, C. SS. R. 2<sup>e</sup> édition. Desclée, de Brouwer & Cie, 1903.

LÉVIS, OU ABANDON DE LA NOUVELLE-FRANCE, drame historique en cinq actes, par le Rév. M. J. Marsile, C. S. V., Montréal. Librairie Beauchemin.

NOTRE DRAPEAU, par un compatriote. La Cie Cadieux et Dérôme, Montréal.

---

*Le Président du Bureau de Direction* : L'abbé L. LINDSAY.

---

QUÉBEC : — Imprimerie S.-A. DEMERS, N° 30, rue de la Fabrique.